



Traité Zevahim

Michna 9 - Chapitre 14

כל מקדשים

שהקדישן בשעת אסור במתות
והקריבן בשעת אסור במתות בחוץ,
כרי אלו בעשרה ולא פגעה,
ומיבין עליון כרת.

הקדישן בשעת התר במתות,
והקריבן בשעת אסור במתות,
כרי אלו בעשרה ולא פגעה,
ואין מיבין עליון כרת.

הקדישן בשעת אסור במתות
והקריבן בשעת התר במתות,
כרי אלו בעשרה,
ואין בהם כלל פגעה:

[En ce qui concerne]tous les sacrifices que l'on a consacrés pendant une période d'interdiction des autels[privés et que l'on a sacrifiés pendant une période d'interdiction des autels privés, si l'on les a sacrifiés]en dehors[de leur zone désignée, pour]ces[animaux, on]transgresse[à la fois la]mitsva positive[de sacrifier l'offrande dans le lieu choisi par Dieu]et l'interdiction[de les sacrifier sur un autel privé], et on est possible de karet pour[cela]. Si l'on a consacré[les animaux]pendant une période d'autorisation des[autels privés]et que l'on les a sacrifiés pendant une période d'interdiction des autels[privés, en dehors de leur zone désignée, pour]ces[animaux, on transgresse]une mitsva positive et une interdiction, mais on n'est pas possible de[karet]pour cela. Si l'on a consacré[les animaux]pendant une période d'interdiction des[autels privés]et que l'on les a sacrifiés pendant une période d'autorisation des autels[privés, en dehors de leur zone désignée, pour]ces[animaux, on]transgresse une mitsva positive[pour ne pas les avoir apportés au Tabernacle], mais ces[animaux]ne sont pas soumis à une interdiction,[car il est permis de les sacrifier sur un autel privé].



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions